

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 47

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR VAUDOIS**,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au [31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



n'avont tant bin què mau ein trabetsaint et ein
ziguezaguint, ion dè stâo compagnons fâ à l'au-
tro :

- Louis !
- Et quiet ! François ?
- Ne sein rudo bitès !
- Et porquòi ?
- Po cein que te vâi qu'on ne sè rebattè pas
coumeint dè coutema, et qu'on arâi bin pu bâirè
onco on demi.
- Aloo !

A PROPOS D'ARMOIRIES COMMUNALES

Mon cher Conteur,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la publication
des armoiries vaudoises. Pour répondre au vœu fi-
nal de Méline, je me permets de lui signaler un
projet d'armoiries que j'ai aperçu, il y a quelques
jours, dans la salle de la Municipalité, à Method,
— un dessin au crayon épinglé au mur — inspiré
probablement par les articles du *Conteur*.

L'auteur du projet a voulu faire des armes par-
lantes et s'est inspiré de la prononciation usuelle
du mot « Method » : *mathoud* ou *matou*.

L'écu, aux couleurs cantonales, porte à la partie
supérieure (blanche) deux chats ou matous de... ? as-
sis et affrontés.

Méline pourrait obtenir sans doute, des autorités
de Method, une copie de ce projet, qui a le mérite,
peut-être pas très héraldique, d'être couleur locale.

Pierre Bioley.

* * *

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Les typos ont commis quelques fautes dans mes
articles sur les armoiries communales ; elles étaient
dues, peut-être, à ma mauvaise écriture. Cependant,
je tiens à dire que la partie supérieure de l'écusson
d'Yverdon n'a jamais été *bleue* ; elle est *blanche* (ar-
gent).

Méline.



BRETONNET ET COUSIN-GRIVOIS

Le colonel Lécorché de Vaucresson avait une
âme simple et loyale dans un corps de beau
militaire. Soldat de race comme de tempé-
rément, il avait suivi la carrière rectiligne des siens,
ainsi qu'on enfila une venelle qui raccourcit pour
gagner du temps sur la vie. Les Lécorché de Vau-
cresson se divisent en deux lignées : la bretonne et
la normande ; il était de la bretonne.

Il en eût même été le dernier si, d'un mariage, il
n'eût eu un fils pour perpétuer son nom. Cet héritier
s'appela Firmin. Le père et le fils s'adoraient.
Ce que l'un voulait, le voulait l'autre, et la plupart
du temps ils le voulaient ensemble.

— Quand tu voudras te marier, avait dit le père
à son fils, tu n'auras qu'à me donner l'adresse des
parents de la jeune personne. Je passerai ma redin-
gote de pékin, et, avec ma rosette, j'irai leur de-

mander sa main pour toi. Mais il est bien entendu,
n'est-ce pas, que tu ne m'enverras que chez de par-
faits honnêtes gens ?

Or la semaine dernière, le jeune homme entra de
bon matin chez le colonel qui fumait sa pipe dans
son lit, la fenêtre ouverte.

— Ah ! c'est toi ? Tu te décides à venir voir ta
vieille baderne paternelle ! Vas-tu bien, au moins.

— Habille-toi et viens, je t'emmène par le rapide.

— Où ?

— Tu le verras. Hâte-toi.

— Quoi faire ?

— Demander la main de Colette.

— A qui ?

— A son père, M. Bretonnet.

— Quel Bretonnet ?

— Le député sortant.

— Bien. Honorable, hein ! tu sais ?

— C'est l'épithète homérique. Ils le sont tous. Lui,
il est austère. L'austère Bretonnet ! Il se représente.
Il sera réélu. J'aime sa fille. Mets ta rosette.

— Marchons, fit le bon Lécorché de Vaucresson.

Et, trois heures après, ils débarquaient à... mais
nommez-la vous-même, et il se dirigeaient vers la
demeure depuis deux mois familière à l'amoureux.

Toutes les rues étaient tapissées d'affiches bari-
olées, où chantaient, sur tous les tons, les noms et
les programmes des candidats à la députation par-
lementaire, et, au milieu de cette réclame multico-
lore, le colonel avait la sensation d'être criblé de
confetti.

Au coin d'une palissade, les regards du colonel
s'arrêtèrent sur un placard de couleur flamboyante,
où on lisait, en lettres d'un pouce :

« Citoyens,

« L'austère quinze mille, sans compter le rabiot,
qui, sous le nom de

BRETONNET

a le culot de se présenter encore une fois à vos
suffrages, ne s'appelle pas plus Bretonnet que je
m'appelle Adamastor. C'est un simple bagnard, bien
connu à la Nouvelle, et qui n'a même pas fait son
temps ! J'attends son démenti de pied ferme.

» Vous ne voterez pas, honnêtes gens, commerçants
probes, pères de famille attentifs, fonctionnaires hé-
roïques, laboureurs magnanimes, pour un repris de
justice qui n'a même pas le courage de son opi-
nion et se dissimule lâchement sous la pelisse d'un
millionnaire.

COUZIN-GRIVOIS ».

— Diable ! avait fait le colonel.

Et, montrant le placard à son fils :

— As-tu lu ça ?

Firmin haussa les épaules et se mit à rire :

— Viens donc, c'est le moment où la France re-
nouvelle son gouvernement.

— Il n'y pas de fumée sans feu, observa Lécorché
de Vaucresson, et ce Couzin-Grivois a l'air de savoir
ce qu'il avance.

— Alors, lis la réponse du beau-père, elle est à
côté, sur le même mur :

« Chers électeurs,

« Vous avez fait justice, par le mépris des im-
putations aberrantes, du malheureux qui ne craint pas
de s'attaquer au bloc d'une vie de labeur couronnée
des insignes de l'ordre national. Le sieur

COUZIN-GRIVOIS ou GRIVOIS-COUZIN

car son état civil n'a jamais été bien établi, oublie
que si j'étais allé au bain je l'y aurais connu. J'ai



MA IO VEIN-NO ?

SE lài a bin dâi sorté dé bité, de maladi, on
trouvè bin dâi z'espèces dé dzeins et vo mé
derà to cé que vo voudrà, ne lài a pa rein-
quiè la gratta que sé ramassé, lài a assebin la mou-
dâ et lè principalement dé la moudâ que vo vu
dévesâ.

— Dein noutron tein, vu deré lou tot vilhiou, ka
ne su plièret dé sti matin, ié dza oïu souna midzo
bin quociquî coup, lé dzouvené fehlî sé vetesson to
parâ mi quiè ora ; l'avan dâi robé qu'allavan bin
adrâi tanquiè su lau sola, onna galèzâ vesta pas
trau décolatcha et on tsapi que n'étâi pardieu pa
à dédaigni. Vo djârou que fasâi pliési dé sailli
avoué dâi grachausé vethié dinche, on s'ein creyâ !
cein l'étâi la vretabliou fehlî dé la campagne ; ma
ora, ne sé pas quien ouvra dau diabliou l'a passâ ;
ein é iü, — ne vu pa vo deré iô ka, quand bin su
vilhiou, ne tignioun pa dé mé feré trairé lé ge — que
m'ant fé ridou pedhy ; l'avan met dâi solâ avoué dâi
talon dé demi pi dé hiau, seimbiâvé que martsivan
su dâi tsevelîé à niâ, dâi robé que lau z'allâvant
tanquiè ai dzénau et onco pas pi, dâi zaquié bario-
laie rodze et nairé fermou décolatsché — po ne pa
vo deré tanquiè iô — lou pétrou serra dein on
corset que ne pouâvan qazou plièret socliâ et po
fini dé sé veti quemein dian, l'avan met su la fri-
mousse onna voiletta — parèt que cein conservé lou
teint — ora è-te veré, n'ein sé diablî lou mot, n'ein
mettou mein !

Et deré que lé gosse lé damusâ dé noutra balla
campagne vaudoise dé 1921. Marc à Louis, du *Con-
teur*, que l'è prau fin, porâi-te mé deré cein que
voliant itré lé fehlî dé pâyans dé 1922 ? mé, ne lài
compreigniou plièret.

On ami dau Conteur.

ON REGRET

Dou z'amis dé cabaret qu'ein avioient prâi onna
bombardâie âi pommé sé vont reduiré et sé baillont
lo bré. Lo tsemin, ma fâi, n'étâi pas trâo lardo, kâ
lè dou compagnon lo tésâvont d'on mâdelion à l'au-
tro, et l'avioient bio brelantsi, sé mantegnont bo et
bin ; mâ n'arâi pas failu que ion dâi gaillâ sé bail-
lâi on betset, âo bin que caugnon sé vigné eimbon-
mâ contré leu, l'ariont vito rebattâ perque bas. Ora,
ne sé pas se l'étiou ébâhi leu mémo d'être asse
solido ; mâ âo bes d'on momeint, tandi que cami-